

ÉDITORIAL

En 2011, SOS Femmes a créé une nouvelle entreprise qui est venue s'ajouter aux deux structures déjà existantes, la boutique de seconde main Les Fringantes et la Consultation sociale de SOS Femmes. Notre dernier né est un atelier de production de vêtements et accessoires.

En novembre 2010, le Conseil administratif de la Ville de Genève nous a fait savoir qu'il acceptait notre demande de subvention pour un projet qui s'appelait encore à l'époque: «De fil en aiguille». Nous aimions bien ce nom qui montrait que, de fil en aiguille, on peut avancer, on avance individuellement, collectivement, et on peut aussi faire avancer les choses. «De fil en aiguille» était malheureusement une appellation déjà réservée. La déception passée, quelques séances de remue-méninges plus tard, nous trouvions enfin l'appellation idéale pour notre nouveau projet: Label Bobine. Après tout, une bobine, c'est toujours sympathique, c'est drôle puisqu'on dit souvent qu'il ou elle a une drôle de bobine et le label, quant à lui, est un gage de qualité. Label Bobine avait donc tout pour réussir et l'inauguration eut lieu le 15 novembre 2011, en présence notamment de Monsieur François Longchamp, conseiller d'Etat et de Madame Sandrine Salerno, conseillère administrative, dans les tout nouveaux locaux du quartier des Eaux-Vives.

Avec la création de Label Bobine, SOS Femmes s'est ainsi enrichie d'une nouvelle structure qui compte deux emplois de direction et d'encadrement et cinq emplois de solidarité.

Disons quelques mots de la cohérence entre les différentes structures qui composent SOS Femmes.

Il y a d'abord la Consultation, dans les locaux de la rue de la Madeleine, où les femmes en difficulté viennent chercher un appui moral, administratif, financier et institutionnel auprès de nos travailleuses sociales.

Nous avons ensuite créé une deuxième structure, il y a une quinzaine d'années, la boutique Les Fringantes. Il s'agit d'un magasin de dépôt-vente d'habits de seconde main, de seconde main, certes, mais de qualité. C'est là que les femmes en difficulté peuvent venir faire un stage non rémunéré pour reprendre pied en douceur dans le monde du travail.

La troisième étape, celle de Label Bobine, permet cette fois de rémunérer les femmes qui viennent travailler chez nous dans le cadre des emplois de solidarité. Il y a une progression entre ces trois structures qui mènent chaque fois un plus concrètement, par une immersion toujours plus profonde dans le monde du travail, à une réinsertion que nous espérons durable.

Le défi à relever est, comme toujours dans ce genre d'entreprises sociales, de faire coïncider le volet commercial avec le volet humain. Que ce soit pour les Fringantes ou pour Label Bobine, il faut bien sûr une entreprise qui tout en tenant compte des situations particulières des femmes qui viennent y travailler, soit suffisamment rentable. C'est un équilibre délicat à respecter, c'est un peu comme la ligne de vêtements que nous allons fabriquer pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite: ils doivent être de la bonne taille, que l'on grossisse ou que l'on maigrisse, ils doivent être pratiques et confortables, facile à enfiler tout seul ou toute seule mais rester élégants. Si confort et élégance peuvent aller de pair, alors rentabilité financière et sens humain aussi. Mais dans les deux cas, il faut faire preuve d'innovation commerciale et d'inventivité dans les rapports humains.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les organismes qui ont permis à Label Bobine de s'enraciner dans la réalité locale genevoise: la ville de Genève, le canton et en particulier les Emplois de solidarité, la Fondation Wilsdorf et la Loterie romande. Sans leur soutien, nous n'aurions pas pu faire aboutir ce projet qui nous tenait tant à cœur.

Martine Chaponnière
Présidente

LABEL BOBINE

Création de l'entreprise Label Bobine

Des locaux et une équipe de professionnelles

Le Fonds chômage Ville de Genève a accepté la demande de financement du projet de notre entreprise sociale de couture en novembre 2010. Dès ce moment, le comité et l'équipe de SOS Femmes entreprennent activement de trouver des locaux correspondant aux critères recherchés. Plusieurs lieux sont visités. Rapidement, les locaux du 27 rue du Nant, d'une surface totale de 170 m², retiennent l'attention. Sis au cœur de la ville dans un quartier animé, voisinant une école, une ludothèque et plusieurs petits commerces, ils permettent la création d'un vaste et lumineux atelier couture, avec accès direct en arrière-cour pour un véhicule utilitaire. Traversant et dotés d'une belle arcade côté rue du Nant, ils présentent également l'avantage de pouvoir envisager à plus long terme une diversification des activités de l'entreprise. Suite aux démarches auprès de la régie et à la signature du bail fin janvier, des travaux d'aménagement et de rafraîchissement des locaux sont réalisés. Finalement, c'est à mi-avril 2011 que l'équipe de SOS Femmes prend possession des locaux. Par ailleurs une procédure d'engagement débutée également en janvier permet d'accueillir au 1er avril 2011 deux nouvelles collègues dans l'équipe des travailleuses sociales de l'association :

- une responsable d'entreprise au profil entrepreneurial, à 80 %,
- une couturière au savoir-faire avéré dans le métier et au profil de maître socioprofessionnelle, à 70 %.

Un troisième poste, d'encouragement à la formation et d'appui à la réinsertion, complète cette équipe. Œuvrant de longue date auprès d'un public de femmes peu ou pas qualifiées, SOS Femme fera ainsi bénéficier l'atelier couture de son expérience, tout en développant une dynamique favorable entre Label Bobine et les Fringantes, complémentaires dans leurs activités pour la réinsertion et la requalification.

Les financements

Grâce au Fonds chômage de la Ville de Genève et à des réaménagements internes à SOS Femmes, le projet ne tarde pas à se réaliser. Cependant une importante contribution de fonds privés en assure la mise en route. Des fonds octroyés par la Fondation Wilsdorf, la Loterie Romande et le Fonds d'aide au démarrage du Service des Emplois de Solidarité de l'Office Cantonal de l'Emploi pourvoient à l'aménagement et l'installation des locaux, à l'achat du mobilier et à l'équipement de l'atelier couture.

Des Emplois de Solidarité

Le projet a un objectif prioritaire : créer des postes en insertion rémunérés dès le démarrage de l'entreprise. C'est pourquoi il a été décidé d'engager des femmes au bénéfice d'un Emploi de Solidarité (EdS). Nous nous sommes adressées au Service des Emplois de Solidarité avec lequel nous avons établi une convention de collaboration pour la création de six postes EdS à Label Bobine et d'un poste à la boutique Les Fringantes.

Le statut EdS prévoit un temps de travail consacré au projet personnel de retour sur le marché ordinaire. Cette condition s'accorde avec la mission de réinsertion de SOS Femmes. À nous de gérer les inconvénients inhérents à ce statut de travail et sa logique de réinsertion, à savoir l'engagement sous contrat à durée indéterminée des employées en EdS.

Pour l'heure, les postes créés à Label Bobine ne sont donc accessibles qu'aux femmes bénéficiaires du statut EdS. À plus long terme, les femmes suivies par les autres structures de l'association devraient aussi pouvoir y accéder.

Label Bobine, entreprise sociale

Selon notre expérience et nos constats, un emploi « tremplin » maintient un certain niveau d'activation et permet aux femmes que nous accompagnons de mieux se profiler sur le marché de l'emploi. C'est la raison pour laquelle Label Bobine vise le développement d'une activité commerciale répondant à un besoin dans le tissu économique, sans toutefois concurrencer le marché de la couture/retouche déjà existant à Genève. L'entreprise propose ses services et une gamme de prestations dans le domaine de la couture et de la vente à des créateurs locaux, à des établissements s'occupant de soins à la personne tels que les Établissements Médicaux Sociaux ainsi qu'à diverses autres structures et institutions. Son objectif financier consiste à couvrir une partie de ses charges, selon la convention établie avec la ville de Genève. À terme, Label Bobine vise à se développer commercialement, de façon à parvenir au maximum possible d'autofinancement pour une « entreprise sociale de réinsertion ».

Par ailleurs, en développant un partenariat commercial avec des institutions, commerces et entreprises, pourvoyeurs potentiels d'emplois dans différents domaines, Label Bobine accroît les chances de ses employées de retrouver un poste sur le marché ordinaire du travail.

Pourquoi avoir choisi une activité commerciale dans le domaine de la couture, que l'on cantonne traditionnellement à des métiers dits « féminins » ? Parce qu'une majorité de femmes a démontré des compétences et/ou de l'intérêt pour cette activité. Par ailleurs, selon notre expérience, les meilleures dynamiques de formation et de consolidation se fondent sur des compétences acquises. Peu de femmes trouveront un débouché dans les métiers de la couture, mais les ressources qu'elles mobilisent dans cette activité peuvent être transférées dans d'autres types d'emplois.

En consacrant 20 % de leur temps de travail non pas à la production, mais bien à leur projet personnel de réinsertion, chaque employée peut :

- développer des compétences, notamment dans le domaine de la couture
- entrer dans une démarche de qualification de leurs expériences et de leurs compétences pour améliorer leur employabilité
- s'engager dans un processus dynamique de formation et/ou de recherche d'emploi, en apprenant à constituer un dossier, à contacter des entreprises et obtenir des entretiens d'embauche
- effectuer différents types de stages hors entreprise afin d'élargir leur horizon professionnel.

Par ailleurs, l'entreprise prend en compte les difficultés spécifiques des femmes en matière de réinsertion professionnelle : nécessité de concilier des tâches professionnelles et familiales, difficultés d'accès à la formation, insertion sociale fragilisée par un parcours de migration ou par un parcours de vie momentanément tourmenté. À l'instar des stages proposés aux Fringantes, l'emploi offert par Label Bobine contribue à mobiliser des potentiels, à consolider l'estime de soi et la confiance nécessaires pour persévérer dans un parcours d'insertion souvent long et difficile.

Bilan des activités des premiers mois

Engagements, ressources humaines et cadre de travail

Une fois établis, les cahiers des charges pour les postes de couturières, assistante administrative et chargée de logistique ont été transmis au Service des Emplois de Solidarité. Cinq femmes ont été engagées entre juin et septembre.

L'engagement des employées en EdS tout au long du processus de création de Label Bobine a favorisé leur implication et leur participation. Une dynamique de créativité et de gestion participative a permis d'amoindrir les manques et les flous inhérents au démarrage d'une entreprise. Installation des locaux, achats du matériel, élaboration des processus administratifs internes, organisation structurelle, production en atelier, ce sont là autant d'occasions formatrices auxquelles les employées ont été amenées à prendre part. Un meeting hebdomadaire a été instauré et a permis à chacune de prendre sa place dans les diverses activités de l'entreprise.

Trois employées sur cinq ayant des enfants en bas âge et en âge scolaire, il a fallu aménager des solutions pour leur permettre de concilier disponibilité au travail et obligations familiales. Très vite des outils de suivi RH ont été mis en place pour gérer les demandes de congé. Aménagements d'horaires et flexibilité ont été trouvés sans que cela n'entrave la bonne marche de la production.

Encouragement à la formation, à la qualification et à la recherche d'emploi

Le statut EdS est paradoxal. Il donne droit à un poste de durée indéterminée tout en se voulant incitateur de retour à l'emploi. Il s'agit cependant de mettre à profit cette étape pour construire un projet personnel à plus long terme.

Ainsi, dès l'engagement, l'intégration professionnelle des employées à Label Bobine, s'est effectuée dans la perspective d'un retour sur le marché de l'emploi ordinaire, à plus ou moins long terme. Des entretiens d'accompagnement à la réinsertion ont été organisés pour accompagner ce processus, en tenant compte de la situation et du rythme de chacune.

De même, une évaluation des besoins de chacune a été menée dès l'arrivée dans l'entreprise. Des entretiens ont été organisés, visant la réappropriation d'objectifs personnels, la mobilisation dans une formation et des appuis pour des postulations. Les employées ont également eu accès aux différents ateliers proposés par SOS Femmes, sur les thèmes de l'assurance maladie et de la recherche d'emploi. Par ailleurs une visite collective de l'OFPC a été organisée.

Encouragement à la formation depuis juillet 2011

| | | |
|--------------------------------|-------------|--|
| Cours de français | 2 employées | Cours Migros 2 fois par semaine |
| Cours Xcell 3 | 1 employée | Cours IFAGE 2 fois par semaine |
| Diplôme IFAGE d'aide comptable | 1 employée | Cours IFAGE, en cours à l'arrivée à LB |
| CFC employée de commerce | 1 employée | Démarches entreprises pour processus VAE |

Valorisation des compétences professionnelles à Label Bobine

| Postes | Profil pour l'engagement | Compétences développées |
|-------------------------------------|--|---|
| Couturières | Intérêt pour la couture Habilité manuelle Connaissances et ou expérience en réalisation de travaux de couture | Techniques couture Service et conseil à la clientèle en couture Entretien du linge |
| Assistante administrative | Expérience dans le domaine du secrétariat réception, comptabilité | Tâches de secrétariat Gestion administrative Comptabilité simple |
| Chargée de logistique et intendance | Expérience dans la gestion du stock, l'intendance, le nettoyage des locaux Permis de conduire Autonomie et sens de l'organisation Intérêt pour la vente | Tâches d'intendance Sens commercial et service à la clientèle Gestion des achats du matériel de l'atelier couture Logistique des stands de vente |



Réalisations et formation couture de juillet à décembre 2011

Pour les couturières, l'objectif de la formation est d'acquérir les bases du métier dans les règles de l'art, à savoir la maîtrise des machines à coudre et du fer à repasser, des coutures faites à la main et l'utilisation des divers outils. Une fois ces bases acquises elles pourront prétendre à des réalisations plus complexes. La couture se révèle comme un excellent médiateur pour apprendre à se dépasser face aux difficultés, consolider la confiance de soi et apprendre à travailler en équipe. Ce d'autant que le programme de formation est tributaire des besoins de production en cours.



Activités commerciales 2011 et perspectives, recherches de marché

C'est dans la production de petites séries pour des créateurs de la place que Label Bobine a été le plus active. Elle a réalisé des robes, des jupes, des coussins d'allaitement, des tabliers et différents accessoires, du prototype à la production. Les couturières qui n'avaient à la base que des connaissances sommaires en couture ont ainsi été amenées à réaliser des pièces relativement complexes en termes de techniques de couture.

Label Bobine a aussi monté un projet de boutique mobile de seconde main et de créations adaptées aux personnes âgées. Le concept de boutique mobile avait été élaboré dans la phase de création du projet Label Bobine. Il consiste en une boutique ambulante composée de quelques portants permettant de présenter d'une part des vêtements de seconde main de bonne qualité à prix modiques et, d'autre part, des créations Label Bobine. Nous envisageons différentes sortes de collaboration avec les EMS afin de pouvoir présenter notre boutique mobile comme une sorte d'animation en institution. Pour ce projet, Label Bobine a établi un partenariat notamment avec la Carte Blanche pour la collecte de vêtements de seconde main. L'objectif de l'atelier est de remettre à neuf ces vêtements pour la vente (entretien du linge, repassage). La responsable d'atelier a aussi travaillé à l'élaboration de différents modèles de vêtements (jupes à taille et longueur réglables, capes-ponchos) spécialement adaptés aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. La boutique mobile Label Bobine est ainsi prête à vendre ses produits dans différentes institutions et EMS.

Parallèlement à ces travaux, différents accessoires (écharpes, ceintures, mitaines et accessoires divers) ont été créés pour être vendus dans les boutiques genevoises. C'est à travers ses créations que l'atelier entend se faire connaître d'un large public.

Inauguration

Label Bobine a inauguré ses locaux le 15 novembre. Ce petit événement a rassemblé environ 200 personnes autour d'un apéro buffet, d'une projection photos, le tout préparé par l'équipe en place.

Martine Chaponnière, présidente de SOS Femmes a introduit la partie officielle. Notre responsable d'entreprise, Yen-Nhi Nguyen a informé le public présent des activités et des projets de Label Bobine.

Madame Sandrine Salerno, conseillère administrative de la ville de Genève et Monsieur François Longchamp, conseiller d'Etat en charge du Département de la Solidarité et de l'Emploi, ont ensuite conclu la partie officielle.



CONSULTATION SOCIALE

L'équipe de la Consultation sociale a connu une mue importante avec les départs successifs d'Anne Goehner Pache, assistante sociale et coordinatrice de l'association et de Patricia Devaud, secrétaire-comptable-réceptionniste.

Anne Goehner Pache s'est engagée durant près de vingt ans dans le développement et le rayonnement de SOS Femmes. C'est entre autres grâce à elle que la boutique Les Fringantes a pu être créée. Par la suite, Anne Goehner Pache a donné de nouvelles impulsions à l'évolution de la boutique, tant au niveau commercial que dans le développement qualitatif de l'appui à l'insertion professionnelle. Elle s'est impliquée dans la défense des associations à but social, plus particulièrement dans le Rassemblement des associations privées (RAP) dont elle a assuré, plusieurs années de suite, la présidence. Considération, respect des parcours de vie de chaque femme accueillie, c'est dans cet esprit qu'Anne Goehner Pache a toujours travaillé, partageant ses connaissances à tous les niveaux et en particulier avec les étudiantes en stage d'une année à SOS Femmes. En tant que coordinatrice de l'association, elle a su créer une nouvelle dynamique tant au sein du comité, composé de bénévoles, que dans l'équipe professionnelle. Son objectif principal : offrir aux femmes précarisées ou désirant sortir de la prostitution un maximum d'appuis.

Patricia Devaux était la «voix» de l'accueil téléphonique et des permanences de SOS Femmes. Assumant le secrétariat, c'était aussi elle qui passait au crible tous nos documents associatifs et nous rappelait gentiment à l'ordre lorsqu'il manquait un élément dans les suivis financiers de certains dossiers. Après plus de dix ans d'activité à SOS Femmes, nous lui souhaitons une très bonne et longue retraite.

Nos deux collègues ont successivement été remplacées par Roxane Aubry, assistante sociale, et par Delphine Nakouri-Bossy, secrétaire-comptable-réceptionniste qui gère l'ensemble de l'administration liée aux ressources humaines ainsi que la comptabilité générale de l'association. La coordination de l'association a été reprise par Lydia Schneider Hausser, assistante sociale à la Consultation.

Les importants changements survenus à SOS Femmes durant l'année 2011 nous ont amenées à solliciter un intervenant extérieur afin de revoir les processus organisationnels (travail spécifique à chaque lieu, collaboration entre les trois structures d'activités), les objectifs ainsi que le projet associatif global. L'équipe de SOS Femmes a ainsi activement œuvré pour améliorer sa réflexivité, son organisation, son efficacité et ses interventions au plus près des femmes qui sollicitent ses différentes structures.

Plusieurs éléments du contexte socio-économique genevois ont influencé le travail réalisé lors des consultations :

- la difficile situation économique genevoise a des conséquences sur l'emploi et en particulier sur l'emploi peu ou pas qualifié (49 % des femmes qui consultent n'ont suivi qu'une scolarité obligatoire ou aucune scolarité*) où les places disponibles se raréfient sans toujours permettre de vivre
- la révision de la Loi fédérale sur le chômage, qui raccourcit la période d'indemnités, a propulsé un nombre important de personnes à l'aide sociale ou au RMCAS. L'Hospice Général a dû fournir de gros efforts pour appliquer la loi et faire face à un raz-de-marée de nouvelles demandes sociales, ce qui n'a pas été sans conséquences pour SOS femmes qui a aussi vu affluer le nombre de sollicitations (40,4 % des femmes à l'aide sociale ou au RMCAS) ;
- le changement de procédures judiciaires en cas de non-paiement du loyer permet d'accélérer des procédures en évacuations (9 situations) alors que dans le contexte actuel du marché immobilier, il devient impossible de trouver un logement dans l'urgence (67 situations-demande logement). Ainsi, nous constatons une progression des groupes familiaux dans lesquels vivent de jeunes adultes en formation ou sans emploi (15,6%).

Les effets de ces changements se font clairement sentir. La consultation sociale de SOS femmes fonctionne à la limite de la saturation : 223 femmes reçues en 2011 (60 % de nouvelles situations). Bien que 40 % de nos consultantes travaillent (32 % à temps partiel), la situation économique de leur ménage est de plus en plus précaire et nous sommes très souvent intervenues pour des problèmes d'endettement (20%) ou de difficultés de gestion (20%).

Lorsque les revenus sont faibles ou insuffisants, les familles mettent en place des stratégies de survie. Priorité est alors donnée au paiement des factures qui conditionnent la vie quotidienne (nourriture, électricité). Les autres paiements sont délaissés (documents d'identité périmés, soins non remboursés, factures téléphone impayées), entraînant inéluctablement des pertes de droits, des désaffiliations. D'où les nombreux appels au secours reçus par SOS Femmes relatifs au logement, au manque de nourriture ou de soins aux enfants.

*chiffres et pourcentages provenant de nos statistiques annuelles. Les données concernent toutes les femmes accueillies à la consultation sociale en 2011. Pour plus de détails, consulter notre site internet

Notre position est délicate. D'une part SOS Femmes n'a pas pour mission première de répondre aux urgences sociales qui, par ailleurs, nécessitent un suivi et un investissement important et de longue durée en vue de la réacquisition de droits. D'autre part, le nombre grandissant de demandes de ce type et la pression que cela engendre nous inciterait à reléguer au second plan les demandes d'aide à la réinsertion professionnelle alors que c'est bel et bien là qu'est notre mission première.

Force est de constater que l'informatisation des démarches administratives ne fait que renforcer la fracture sociale et la marginalisation des femmes qui viennent nous consulter. Alors que l'accès aux documents ou à l'aide financière se traite par ordinateur en quelques clics, les personnes dans le besoin sont de plus en plus isolées et impuissantes à fournir les données nécessaires à la libération de la prestation vitale. Il y a de moins en moins de possibilités de rencontrer un interlocuteur disponible au dialogue et à la compréhension de la situation vécue. Cette impuissance face à la nécessaire reconnaissance de leurs difficultés pousse les femmes à s'isoler voire à tout lâcher.

PROSTITUTION

La loi sur la prostitution a été adoptée en 2009 au Grand Conseil et son règlement d'application est entré en vigueur le 1er mai 2011.

Suite à un recours au Tribunal fédéral, un arrêt a été rendu le 12 avril 2011. Les articles 10 et 17 de loi sont annulés. Les juges ont estimé que les mesures édictées constituaient une atteinte disproportionnée au libre exercice de la prostitution et une entrave à cette activité commerciale particulière. Les propriétaires réfractaires à l'utilisation de leur appartement par des prostituées pourraient, pour refuser la location, s'appuyer sur la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations (LDTR) qui leur permet déjà d'agir si nécessaire. Dorénavant, les signatures des baux d'appartements utilisés comme lieu de travail par plus d'une personne ne nécessiteront plus l'accord du propriétaire. Nous espérons ainsi que les loyers usuriers qui avaient fait leur apparition, disparaîtront.

L'arrêt aborde également d'autres points importants concernant les contrôles effectués dans les salons et autres lieux de prostitution. Les contrôles de police ne pourront plus avoir lieu de manière inattendue et couvrir l'identité de chaque client. Ils devront être motivés et appliqués selon le principe d'une juste proportion entre l'objet de la recherche et le contrôle effectué.

Enfin, le contenu des fiches d'enregistrement (cartage) utilisées par la police devra être simplifié pour ne porter que sur des informations usuelles : nom, prénom, date de naissance, adresse privée et professionnelle, métier et date du recensement. Toute information plus particulière telle que photos, types de prestations fournies sont considérées comme trop intimes par le TF même au regard de la Loi sur l'information du public et l'accès aux documents (LIPAD). Pour l'instant, les pratiques à la police des mœurs n'ont pas encore changé, mais des discussions sont en cours avec le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement.

SOS Femmes et Aspasia collaborent étroitement sur tout ce qui touche à l'activité de prostitution et ses différentes facettes, notamment dans le cadre de notre consultation sociale en matière de réinsertion des personnes ayant travaillé dans ce domaine et qui désirent changer de cap. Le passage entre activité de prostitution et période d'insertion professionnelle est très délicat pour les femmes concernées. Durant cette période de réinsertion, il est également important que la collaboration avec les assistants sociaux de l'Hospice Général se fasse en bonne intelligence. Souvent les assistants sociaux de l'HG assurent l'aide financière nécessaire et le suivi général. Nous apportons un appui à la transition, en accompagnant les questionnements du « quitter la prostitution » et en proposant les stages ou les formations nécessaires à la réinsertion professionnelle.

31 femmes ayant exercé ou exerçant la prostitution (14% du total des situations) sont suivies par SOS Femmes, dans le cadre de la consultation. 13 d'entre elles (42 % des femmes concernées), souhaiteraient quitter la profession et visent à une réinsertion professionnelle. Même si la majorité de ces consultantes pratiquent la prostitution dans la rue ou dans les salons (respectivement 15 et 14 personnes), nous voyons apparaître des femmes jeunes provenant de l'escorting (3 situations).

RESEAUX

SOS Femmes travaille avec différents réseaux: femmes, insertion professionnelle, problématique prostitution, travail associatif.

Le Réseau Femmes promeut une collaboration active entre associations féminines prestataires de services subventionnées par le canton et la ville de Genève. À l'occasion des 30 ans de F-Information, une magnifique soirée commémorative a été organisée au Forum Meyrin. Cet événement a été suivi par une journée des « Etats généraux de l'égalité 1981-2011 » co-organisée par le Service de la Promotion pour l'Egalité entre hommes et femmes (SPPE), la Ville de Genève (délégation Agenda 21), l'Institut des études genre de l'Université et le Réseau Femmes. Le 14 juin 1981, l'égalité entre femmes et hommes a été inscrite dans la constitution fédérale. À cette occasion, le Réseau Femmes a rédigé et édité une brochure regroupant les 30 recommandations les plus importantes pour plus d'égalité à l'avenir.

Le projet « Jobcoaching » est né d'une réflexion menée dans le cadre du Réseau femmes par 4 associations : Camarada, F-Information, Voie-F et SOS Femmes. La pertinence d'une structure commune de jobcoaching permettant d'accompagner les femmes peu ou pas qualifiées dans la recherche et la reprise d'un emploi a été la base du travail en commun. Le projet déposé auprès du Fonds chômage de la Ville de Genève comporte deux étapes, une étude préliminaire ainsi que les modalités et la mise en place d'une structure de jobcoaching. Le projet a été accepté et financé par une subvention de la Délégation à l'Agenda 21.

L'étude de terrain a démarré au printemps 2011 ; elle a permis d'identifier les besoins des associations et des entreprises genevoises en matière de jobcoaching.

Le RAP (rassemblement des associations privées) est une source de renforcement, de réflexion et d'évolution du statut et du positionnement associatif.

Les deux organisations faïtières RAP et FARGO (Fédération d'associations privées d'action sociale) rassemblant une trentaine d'associations à but social ont organisé pour la deuxième fois, les 14 et 15 février 2011, les « Journées du Partenariat » sur le thème « Utilité, efficacité et système de coordination dans l'action sociale ». Le 14 février, une conférence intitulée « Travail d'utilité sociale dans le monde associatif », de Matthieu Hély, maître de Conférences en sociologie (Paris), a ouvert le débat.

La journée du 15 février, conjointement organisée par les représentant-e-s de l'Etat de Genève (Département de la solidarité et de l'emploi), de la Ville de Genève (Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports), du RAP* et de la FARGO* a permis une rencontre entre tous les départements de l'Etat de Genève, la Ville et les associations, sous forme d'ateliers d'échanges. En fin de journée, avec le matériel récolté dans les ateliers, différents modèles de regroupement font l'objet d'une présentation – fusion, Faïtière, Réseau – a été faite par des professionnels d'associations privées et d'institutions publiques ayant vécu l'expérience d'un de ces modèles. Un livre blanc des journées du partenariat 2011 devrait être publié en 2012, restituant les conclusions des débats.

Dès septembre 2011, les deux organisations faïtières (RAP et FARGO) ont travaillé au projet de création d'un Collectif rassemblant tous leurs membres. Les réflexions ont notamment porté sur l'élaboration d'une charte, de nouveaux statuts et d'un cahier des charges afin de développer un poste salarié pour la gestion de cet organisme.

***Membres du RAP**: Appartement de jour, Arcade 84, Aspasia, AFM, CTAS, Centre de Contact Suisse-Immigrés (CCSI), F-Information, L'Orangerie, Lestime, Parole, Rien ne va plus, Solidarité Femmes, SOS Femmes, Viol-Secours, Voie-F.

***Membres de la FARGO**: Camarada, Caritas, Centre Genevois du Volontariat, Centre Social Protestant, Compagna, La Main Tendue, Centre LAVI, Le Bateau Genève, le Caré, Pro Filia, Pro Juventute, Pro Senectute, Service social israéliite.

L'Ecole-Club Migros, au travers d'un partenariat instauré par la Fondation Philius en 2000, octroie des cours à prix réduit (25 % du prix catalogue) aux femmes envoyées par SOS Femmes. Cette collaboration ouvre les portes d'un processus d'apprentissage et de formation à beaucoup de femmes (87 cours). Les sujets des cours sont multiples (langues, informatique, autres techniques et connaissances). L'accès à ces cours nous permet d'évaluer la pertinence d'un projet de formation dans le parcours d'insertion professionnelle de nos consultantes.

Autres collaborations (liste non exhaustive)

- Une collaboration régulière existe avec le **Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes (SPPE)** et sa directrice Madame Muriel Golay. SOS Femmes participe notamment régulièrement aux réunions regroupant les associations et entités s'occupant des droits des femmes.
- SOS Femmes a participé à la **Réunion pluridisciplinaire sur la prostitution** qui a eu lieu en juin 2011 sous la présidence de Madame Isabel RoCHAT, conseillère d'Etat DSPE. Les discussions ont porté sur l'application de la loi sur la prostitution et ses conséquences.
- Une collaboration importante existe avec l'association **Aspasie** autour de la problématique prostitution (suivis de situations individuelles, réflexions d'équipe sur l'évolution de l'activité de prostitution).
- Les projets de formation et d'insertion des femmes sont rendus possible grâce au fidèle soutien financier **de diverses fondations ou associations philanthropiques**.
- SOS Femmes a participé aux réflexions sur **l'évolution du travail social lors des Assises du social organisées par Avenir social en automne 2011 à la HETS**.
- **SOS Femmes participe encore à divers enseignements et débats de la HETS**.
- De par ses activités dans le domaine de la réinsertion professionnelle, SOS Femmes est membre du **CRIEC** (Conseil Romand des Entreprises d'Insertion) et de l'**AOMAS** (Association des Organismes de Mesures du marché du travail en Suisse).

BOUTIQUE LES FRINGANTES

Structure de réinsertion et activité commerciale

Implantée dans le quartier de Plainpalais depuis 15 ans, la boutique Les Fringantes est un dépôt-vente de vêtements féminins. En y proposant la pratique d'une activité dans le domaine de la vente, SOS Femmes donne les moyens à des femmes en grande difficulté d'acquérir plus d'autonomie. Le stage représente une étape permettant d'échapper à l'isolement, de se préparer à une formation qualifiante et d'améliorer ses chances de trouver un travail.

Conditions de stage

Les stages font l'objet d'un contrat renouvelable, établi en principe pour une période de 3 à 6 mois, avec des objectifs définis et un projet final. Ils ne sont pas rémunérés.

Le stage consiste en un certain nombre de demi-journées (1 à 5 par semaine) qui peut varier selon les objectifs et les capacités de la stagiaire. Un certificat ou une attestation de travail sont délivrés à la fin du stage.

Spécificités des Fringantes: travail social et activité commerciale

L'accompagnement social et pédagogique proposé permet un apprentissage progressif et adapté à la situation et aux besoins de chaque stagiaire. Des entretiens de suivi et d'évaluation sont effectués afin de soutenir la progression de leurs objectifs.

Pour les stagiaires, le cadre posé par le commerce est mobilisateur et les confronte à la réalité. Sur le plan commercial, les tâches sont variées et les exercer permet d'acquérir ou de consolider des compétences dans le service à la clientèle et la vente, la gestion des stocks, la mise en rayon et la décoration, la connaissance des textiles.

Par ailleurs des animations (repas, spectacles, fêtes en lien avec la vie de la cité, etc.) sont à l'occasion proposées à celles qui le souhaitent. Il s'agit de susciter des opportunités de créer des liens, de raviver des intérêts, afin de lutter contre l'isolement des personnes, souvent dommageable au plan de la santé physique et/ou psychique.

Cette année, les candidates au stage nous ont été adressées par la consultation de SOS Femmes, par Voie-F, F-Information, Caritas, l'AI (Assurance Invalidité), l'OSEO (Euvre d'Entraide Ouvrière) et l'Hospice Général (HG). Avec l'AI, l'OSEO et l'HG, les stages ont fait l'objet d'un contrat spécifique.

Bilan des stages

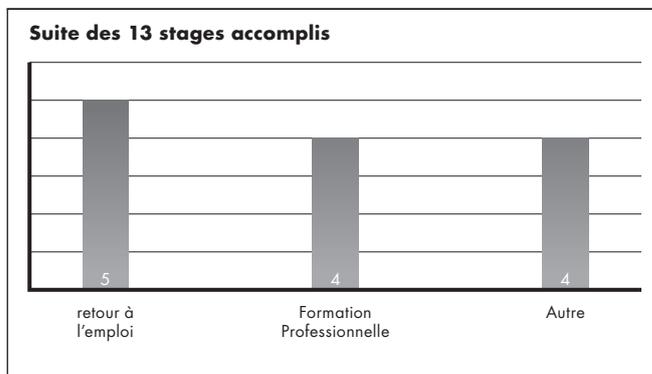
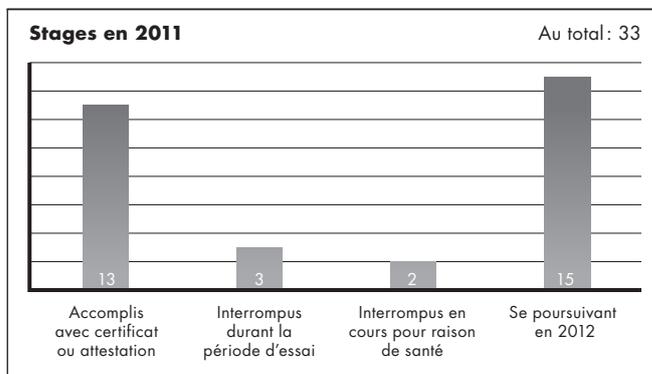
Toute demande de stage est prise en considération. Un entretien d'accueil permet d'évaluer la pertinence du projet et de convenir des modalités du stage. Un minimum de maîtrise du français oral est nécessaire.

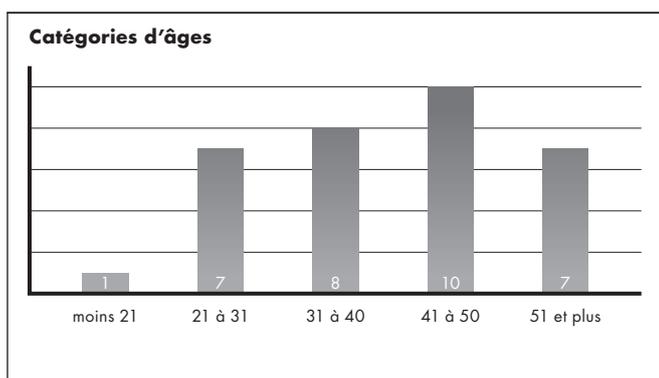
Suite au premier entretien, la personne commence un stage rapidement ou sa demande est mise en attente de place disponible. Le délai d'attente se situe entre 2 semaines et 3 mois. Sur l'année 2011, 33 femmes ont entrepris un stage.

Les emplois ont été trouvés dans la vente, l'hôtellerie, les travaux à domicile et la couture.

4 femmes ont entrepris des formations courtes axées sur la valorisation et la qualification des compétences (aide-soignante, français intensif, stage dans une crèche, attestation fédérale professionnelle dans la vente).

Arrivées au terme de leur stage, 2 femmes poursuivent leur recherche d'emploi, rendue difficile en raison de l'âge et des responsabilités familiales, tout en s'impliquant dans des activités bénévoles. Deux autres ont entrepris un nouveau stage dans d'autres structures d'insertion. Pour certaines, relativement éloignées du marché de l'emploi, le stage constitue une première étape pour sortir de leur isolement. Dans ces situations, le stage devient une contrainte positive, permettant une émancipation progressive.





L'âge, cumulé au manque de formation, constitue un facteur d'éloignement du marché de l'emploi. Même lorsque leurs compétences sont avérées, les femmes entre 40 et 50 ans doivent être prêtes à envisager la réinsertion professionnelle dans des emplois non qualifiés parfois éprouvants physiquement.

Pour celles de 50 ans et plus, travailler à la boutique apporte soutien et revalorisation personnelle afin de consolider une insertion sociale.

Pour les femmes d'une autre culture, effectuer un stage aux Fringantes permet l'immersion dans un environnement francophone et l'appropriation des codes culturels.

| Expériences professionnelles et qualifications | Effectifs | En % |
|--|-----------|------|
| Avec expérience professionnelle en Suisse ou pays d'origine | 31 | 94 % |
| Sans expérience professionnelle | 2 | 6 % |
| Qualifications reconnues en Suisse (attestations, diplômes, CFC) | 3 | 9 % |
| Qualifications non reconnues en Suisse (diplômes professionnels ou formations supérieures) | 11 | 33 % |
| Niveau scolarité obligatoire | 19 | |
| Total stagiaires | 33 | |

Sur les 11 femmes dont les qualifications ne sont pas reconnues en Suisse, une a eu la possibilité d'entreprendre une procédure de reconnaissance de ses diplômes.

Les ruptures familiales, sociales ou dues à la migration privent souvent les femmes des précieux documents légitimant leurs formations antérieures.

Sur les 33 stagiaires, 17 ont des enfants en bas âge ou en âge scolaire. Leurs responsabilités familiales sont généralement difficiles à concilier avec la reprise d'une formation qualifiante ou avec le maintien d'une activité professionnelle. La question de la garde des enfants, la capacité à organiser sa vie familiale, sont abordées avec attention et elles sont appuyées dans leur recherche de solutions.

Travaillant sur appel dans les travaux à domicile ou l'entretien, plusieurs femmes ont entrepris le stage en parallèle de ces missions. Par ailleurs, durant le stage à la boutique, 11 femmes ont suivi des formations au sein de diverses institutions et associations telles que les cours Migros, IFAGE, Camarada, Lire et Ecrire et Voie-F. La majorité des femmes en stage témoignent de leur forte capacité de mobilisation et de leur volonté d'employer toutes leurs ressources afin d'améliorer leur situation.

Activité commerciale

L'engagement d'une vendeuse en Emploi de Solidarité (EdS) depuis avril 2011 (voir ci-dessous) a permis de renforcer l'activité commerciale de la boutique, notamment par l'extension de l'horaire d'ouverture du magasin sur la pause de midi. Cette innovation a eu des effets positifs également pour l'ensemble de l'équipe. La nouvelle employée a trouvé sa place rapidement dans une activité professionnelle variée et riche en contacts avec notre clientèle. Tout comme les employées de Label Bobine, elle bénéficie d'un appui dans son projet personnel de retour sur le marché ordinaire de l'emploi.

Collecte de vêtements

Le magasin «Les Fringantes» pratique le système de dépôt-vente de vêtements. Il bénéficie également de vêtements donnés par des privés, parfois récoltés par des associations. Par la qualité et la générosité de ces dons, notre collection est valorisée et la hausse des ventes qu'ils favorisent stimule notre activité commerciale. Nous remercions particulièrement celles et ceux qui manifestent ainsi leur intérêt pour notre action.



FONDATION VALERIA ROSSI DI MONTELERA

Le financement octroyé par la Fondation Valeria Rossi di Montelera nous a permis durant ces quatre dernières années de développer un pôle de formation de base et de suivi d'insertion pour les femmes. En effet, l'engagement d'une travailleuse sociale supplémentaire à la boutique Les Fringantes en 2008 a permis l'intensification, la qualité et la quantité des suivis individuels d'insertion comprenant :

- l'évaluation des besoins, des atouts et lacunes en matière de formation et de réinsertion,
- l'orientation dans un projet de formation
- les appuis individualisés (français, gestion des problèmes de la vie quotidienne, recherche d'emploi etc.)
- les évaluations et bilans de stage
- le suivi du projet d'insertion socioprofessionnelle après la fin du stage

Il a également permis de proposer des activités de formation collective destinées aux femmes qui s'adressent à notre association. En participant à ces ateliers de formation (groupes de 4 à 8 personnes), les femmes peu ou pas qualifiées complètent leurs connaissances et mobilisent leurs compétences. Pour les femmes vivant un isolement, ces groupes d'échanges contribuent à renforcer la confiance, la capacité de prendre de la distance et la capacité à développer des liens sociaux.

En 2011, deux ateliers «gestion des frais médicaux» et un atelier «recherche d'emploi» ont été organisés et pour 2012 nous avons prévu l'ouverture d'un atelier «Relations à la clientèle».

En sus de la réalisation des ateliers thématiques et du renforcement des activités individuelles, le soutien de la Fondation Valeria Rossi di Montelera a généré au fil des années toute une réflexion sur l'intégration et l'insertion des femmes sur le marché de l'emploi. Ces synergies ont favorisé notamment l'émulation, la conception et la naissance de notre nouvelle structure «Label Bobine».

Prenant appui, pour émerger, sur l'expérience et la structure des Fringantes, le projet de Label Bobine a impulsé à son tour une nouvelle dynamique à la boutique. En effet, grâce à l'engagement, en avril 2011, d'une vendeuse en Emploi de Solidarité, les travailleuses sociales de la boutique ont pu déléguer un certain nombre de tâches commerciales et d'intendance, ce qui leur a permis de refocaliser la priorité de leurs interventions sur des activités de formation et de réinsertion. Cette redistribution des tâches à la boutique a ainsi permis le transfert d'une partie du temps de formation et d'appui à la réinsertion au profit des femmes en emploi de solidarité (EdS) dans la nouvelle entreprise. Dans le cadre de Label Bobine, ce travail d'accompagnement est complexe et à construire en permanence. Il a pour finalité l'encouragement à la qualification des compétences et à la recherche d'emploi. Il relève autant du suivi individuel des personnes en EdS et de l'évolution de leur trajectoire professionnelle que du suivi des évolutions des politiques sociales cantonales en matière d'insertion professionnelle.

La boutique Les Fringantes et l'atelier de couture Label Bobine sont deux structures complémentaires dont la dynamique ne vise qu'un seul objectif: l'insertion professionnelle des femmes. Le service de consultation constitue, quant à lui, la clef de voûte de ce dispositif. Son activité est le reflet de la forte volonté des femmes qui y sont suivies de se former et de participer davantage à la société de Genève en y travaillant.

Les chiffres en témoignent: en 2011, 247 projets d'intervention sur 875 effectués au total avec les femmes à la consultation avaient trait à la formation, l'orientation, la réinsertion et les cours de formation.

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10

1204 Geneve

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

| ACTIF | 2011 | 2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| Actifs circulants | | |
| Liquidités | | |
| Caisses | 2'613.70 | 1'308.95 |
| PostFinance | 19'942.33 | 14'130.49 |
| Banque Cantonale de Genève | 217'871.63 | 162'887.13 |
| | 240'427.66 | 178'326.57 |
| Créances (note 4) | | |
| Subventions à recevoir | 21'467.25 | 12'500.00 |
| Créances débiteurs | 3'143.00 | - |
| Impôt anticipé à récupérer | 233.74 | 215.79 |
| | 24'843.99 | 12'715.79 |
| Comptes de régularisation actifs (note 5) | | |
| Charges payées d'avance | 8'830.40 | 5'835.95 |
| | 8'830.40 | 5'835.95 |
| Total Actifs circulants | 274'102.05 | 196'878.31 |
| Actifs immobilisés | | |
| Immobilisations corporelles (note 6) | | |
| Parc informatique | 21'375.00 | 1.00 |
| Agencement des locaux et mobilier | 53'095.00 | 1.00 |
| Equipement couture | 22'504.00 | - |
| | 96'974.00 | 2.00 |
| Immobilisations financières (note 7) | | |
| Garantie loyer - Boutique | 7'791.46 | 7'764.77 |
| Garantie loyer - Label Bobine | 11'443.00 | - |
| Garantie téléphone - Boutique | 400.00 | 400.00 |
| | 19'634.46 | 8'164.77 |
| Total Actifs immobilisés | 116'608.46 | 8'166.77 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 390'710.51 | 205'045.08 |

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10

1204 Geneve

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

| PASSIF | 2011 | 2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| Fonds étrangers | | |
| Engagements à court terme | | |
| <u>Autres dettes</u> (note 8) | | |
| Salaires et charges sociales à payer | 52'016.95 | 5'649.85 |
| Don Loterie Romande | 28'200.00 | - |
| Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage) | 38'671.13 | - |
| | 118'888.08 | 5'649.85 |
| <u>Comptes de régularisation passifs</u> (note 9) | | |
| Charges à payer | 26'379.70 | 21'295.50 |
| | 145'267.78 | 26'945.35 |
| Engagements à long terme | | |
| Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat | 3'054.94 | 2'158.57 |
| Fonds garanties loyers | 19'234.46 | 7'764.77 |
| | 22'289.40 | 9'923.34 |
| Fonds affectés | | |
| <u>Fonds de solidarité</u> (note 10) | | |
| Fonds actions spéciales | 2'428.75 | 26'058.95 |
| Fonds d'urgence (consultantes) | 8'352.55 | 19'304.85 |
| Fonds d'urgence (enfants) | 41'020.10 | 48'733.45 |
| | 51'801.40 | 94'097.25 |
| <u>Fonds d'investissements</u> (note 11) | | |
| Fonds d'investiss.(parc informatique) | 21'375.00 | - |
| Fonds d'investiss.(agencement des locaux et mobilier) | 53'095.00 | - |
| Fonds d'investiss.(équipement couture) | 22'504.00 | - |
| | 96'974.00 | - |
| | 148'775.40 | 94'097.25 |
| Total Fonds étrangers | 316'332.58 | 130'965.94 |
| Fonds propres (note 12) | | |
| Capital au 1er janvier | 74'079.14 | 73'681.00 |
| Part de subvention non dépensée (CP) | 298.79 | 398.14 |
| Total fonds propres | 74'377.93 | 74'079.14 |
| TOTAL DU PASSIF | 390'710.51 | 205'045.08 |

Association SOS FemmesRue de la Madeleine 10
1204 Geneve**COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011**

| PRODUITS | 2011 | Budgets | |
|--|---------------------|-------------------|-------------------|
| | | 2011 | 2010 |
| | CHF | CHF | CHF |
| Subventions des collectivités publiques (note 13) | | | |
| Etat de Genève (Contrat de prestations) | 355'000.00 | 355'000.00 | 355'000.00 |
| Ville de Genève (Fonds chômage) | 259'596.00 | 259'596.00 | - |
| Communes | 36'850.00 | 46'000.00 | 38'900.00 |
| | 651'446.00 | 660'596.00 | 393'900.00 |
| Dons et cotisations | | | |
| Participation cantonal aux emplois de solidarité | 106'994.70 | - | - |
| Etat de Genève (Fonds de démarrage des EdS) | 50'000.00 | - | - |
| Indemnités formation HES S2 | 15'300.00 | 7'650.00 | 4'995.00 |
| Fondation Valéria Rossi di Montelera | 80'000.00 | - | 80'000.00 |
| Fondation Hans Wilsdorf | 55'592.65 | - | - |
| Cotisations et dons | 8'920.00 | - | 6'155.00 |
| Fondations-sociétés | 2'000.00 | - | 24'870.00 |
| Evènement 70ème | - | - | 38'803.25 |
| Loterie Romande | - | - | 25'000.00 |
| | 318'807.35 | 7'650.00 | 179'823.25 |
| Produits d'exploitation | | | |
| Chiffre d'affaires Les Fringantes | 160'726.80 | 165'000.00 | 150'736.50 |
| Chiffre d'affaires Label Bobine | 2'643.00 | - | - |
| | 163'369.80 | 165'000.00 | 150'736.50 |
| Autres produits | | | |
| Indemnités assurances | 10'529.00 | - | 10'003.75 |
| Interventions extérieures | 4'410.00 | - | 1'800.00 |
| Produits exercices antérieurs | - | - | 809.40 |
| Redistribution taxe Co2 | 262.50 | - | - |
| | 15'201.50 | - | 12'613.15 |
| Produits affectés à des fonds | | | |
| Produits fonds actions spéciales (note 10) | 114'213.30 | - | 89'177.85 |
| Produits fonds d'urgence (consult.) | - | - | 27'200.00 |
| Produits fonds d'urgence (enfants) | - | - | 55'000.00 |
| | 114'213.30 | - | 171'377.85 |
| TOTAL DES PRODUITS | 1'263'037.95 | 833'246.00 | 908'450.75 |

Association SOS FemmesRue de la Madeleine 10
1204 Geneve**COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011**

| CHARGES | | Budgets | | |
|---|-----------|---------------------|-------------------|-------------------|
| | | 2011 | 2011 | 2010 |
| | | CHF | CHF | CHF |
| Charges de personnel | | | | |
| Salaires bruts | (note 14) | 472'497.75 | 455'597.00 | 407'256.85 |
| Salaires EdS | (note 14) | 110'892.50 | - | - |
| Stagiaires HETS | | 15'045.70 | 13'750.00 | 10'376.60 |
| Charges sociales | | 125'326.59 | 103'746.00 | 87'090.00 |
| Formation continue et supervision | | 4'290.00 | 7'200.00 | 5'475.15 |
| Frais de personnel | | 2'368.85 | - | - |
| | | 730'421.39 | 580'293.00 | 510'198.60 |
| Charges de locaux | | | | |
| Loyers et charges | | 90'315.90 | 114'980.00 | 54'744.00 |
| Services Industriels | | 2'060.65 | 4'233.00 | 2'047.90 |
| Entretien et aménagement des locaux | | 8'002.90 | 4'400.00 | 2'857.80 |
| Assurances | | 1'690.90 | 2'520.00 | 1'522.50 |
| | | 102'070.35 | 126'133.00 | 61'172.20 |
| Charges administratives | | | | |
| Frais de bureau | | 8'599.35 | 5'950.00 | 5'001.60 |
| Frais informatiques | | 5'195.00 | 1'200.00 | 1'107.45 |
| Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité | | 5'797.05 | 9'100.00 | 8'756.80 |
| Matériel de communication, supports d'information | | 10'250.45 | 1'500.00 | 26'391.65 |
| Frais évènement 70ème | | - | - | 20'431.75 |
| Téléphones | | 8'310.80 | 7'200.00 | 5'723.05 |
| Honoraires comptabilité et révision | | 19'050.25 | 8'500.00 | 19'780.55 |
| Matériel de formation | | 1'452.75 | 1'900.00 | 1'522.80 |
| | | 58'655.65 | 35'350.00 | 88'715.65 |
| Charges de fonctionnement | | | | |
| Cotisations, dons | | 940.00 | 800.00 | 955.20 |
| Frais de transports et déplacements | | 3'858.80 | 8'000.00 | - |
| Frais de manifestations | | 2'469.27 | - | - |
| Autres charges de fonctionnement | | 8'392.75 | 11'250.00 | 7'048.85 |
| | | 15'660.82 | 20'050.00 | 8'004.05 |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Rétrocessions sur ventes d'habits | | 75'551.25 | 79'500.00 | 67'179.30 |
| Fourniture de couture | | 6'767.60 | 5'000.00 | - |
| Entretien, réparation, petit outillage couture | | 2'406.90 | 1'500.00 | - |
| | | 84'725.75 | 86'000.00 | 67'179.30 |
| Charges affectées à des fonds (note 10) | | | | |
| Dépenses fonds actions spéciales | | 137'843.50 | - | 75'251.45 |
| Dépenses fonds d'urgence (consult.) | | 10'952.30 | - | 15'426.65 |
| Dépenses fonds d'urgence (enfants) | | 7'713.35 | - | 6'266.55 |
| | | 156'509.15 | - | 96'944.65 |
| Amortissements | | | | |
| Dotations aux amort.(Parc informatique) | | 7'129.60 | - | - |
| Dotations aux amort.(Agencement des locaux et mobilier) | | 7'588.15 | - | - |
| Dotations aux amort.(Equipement couture) | | 5'626.00 | - | - |
| | | 20'343.75 | - | - |
| TOTAL DES CHARGES | | 1'168'386.86 | 847'826.00 | 832'214.45 |

Association SOS FemmesRue de la Madeleine 10
1204 Geneve**COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011**

| CHARGES | Budgets | | |
|--|---------------------|--------------------|--------------------|
| | 2011 | 2011 | 2010 |
| | CHF | CHF | CHF |
| Report des charges | 1'168'386.86 | 847'826.00 | 832'214.45 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION INTERMEDIAIRE | 94'651.09 | (14'580.00) | 76'236.30 |
| Résultats financiers | | | |
| Produits financiers | 296.25 | 300.00 | 277.50 |
| Commission perception impôt à la source | 76.75 | - | 173.30 |
| Charges financières | (479.65) | (800.00) | (661.41) |
| | (106.65) | (500.00) | (210.61) |
| RESULTAT INTERMEDIAIRE AVANT FONDS AFFECTES | 94'544.44 | (15'080.00) | 76'025.69 |
| Résultats des fonds affectés | | | |
| Utilisation des fonds affectés | 156'509.15 | - | 96'944.65 |
| Dotation à des fonds affectés | (114'213.30) | - | (171'377.85) |
| | 42'295.85 | - | (74'433.20) |
| Résultats des fonds d'investissements affectés | | | |
| Constitutions Fonds d'invest. (Parc informatique) | 28'503.60 | - | - |
| Dissolution partielle fonds d'invest. (Parc informatique) | (7'128.60) | - | - |
| Constitutions Fonds d'invest. (Agencement des locaux) | 60'682.15 | - | - |
| Dissolution partielle fonds d'invest. (Agencement locaux) | (7'587.15) | - | - |
| Constitutions Fonds d'invest. (Equipement couture) | 28'130.00 | - | - |
| Dissolution partielle fonds d'investist. (Equipement couture) | (5'626.00) | - | - |
| | 96'974.00 | 22'000.00 | - |
| RESULTAT DE L'EXERCICE avant répartition | 39'866.29 | (37'080.00) | 1'592.49 |
| Part du résultat revenant au subventionneur | 896.37 | - | 1'194.35 |
| Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage) à reporter sur exercice 2012 | 38'671.13 | - | - |
| RESULTAT DE L'EXERCICE part de subv.non dépensée | 298.79 | (37'080.00) | 398.14 |

REMERCIEMENTS

Notre implication, notre travail, nos prestations ne trouvent leur réalisation, leur développement qu'à travers la reconnaissance des institutions et personnes qui soutiennent notre association. Nous adressons nos sincères et chaleureux remerciements tout particulièrement à :

L'État de Genève, Département de la Solidarité et de l'Emploi
Le Fonds chômage de la Ville de Genève, Département des Finances

Les villes et communes de :

Aire-la-Ville, Bardonnex, Bernex, Carouge, Cartigny, Chêne-Bougeries, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Dardagny, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Meinier, Meyrin, Plan-les-Ouates, Puplinge, Thônex, Veyrier, Versoix.

Les institutions et entreprises :

Le Service culturel de la Ville de Genève, Loterie Romande
Ecole-Club Migros, Forum International, Fondation Hans Wilsdorf

Les généreux donateurs restés anonymes.

Ainsi que les membres :

M^{mes} et MM. G. Adolphe, D. Aellen-Curti, M.-T. Bayard, P. & F. Béné-Mermoud, C. Beran-Berthet, J. Berenstein-Wavre, Étude Bertani & Schenker, J.-F. T. Berthoud, A. Bonna, D. Brosset, M. Budry, J. Breitmeyer, M. Buergisser, A.-M. Bossy, M. Brun-Rossi, G. Burnand, M. Caffisch, A. Cerutti, G. Chaponnière, L. Charrière, A. Christinat-Petralli, R. Dreifuss, C. & M. Fallet, A. Ferrier, L.-A. Florinetti, D.-P. Fromageat, E. Frommel, J. Foëx, Ch. Fontaine, F. Fulpius, E. Egger, A. Gautier, Y. Gex-Morel, L. Gillioz, A. Goeher-Pasche, R. Guzman, J. de Haller, D. Hermès-Bernard, C. Howald, N. Hug, I. Husy, J. Lacour, J.-B. Lang, J.-L. Loretz, L. Malherbe, N. Marquart, H. Mauge-Aebi, M. Meisser-Mozer, N. Meropi-Ypsilantis Dupree, J.-D. Meyer, A. Meylan, Y. Mirabaud, T. de Morawitz, E. Mouravieff-Apostol, M. Neagu, P. Paparou, L. Pasquier, A. & L. Paunier, D. Perrin-Mueller, W. Quiblier, C.-L. Ramseyer, H. Renaud, J.-C. Roguet, C. Rohner, M. Roth-Bernasconi, A. Sauvin-Dunant, P. Savoy Poli, A.-M. Schroeter, A. de Senger, C. Sommaruga, J. C. Spoerry, C. Stern, B. Studer, G. Takacs-Nagy, I. Tavelli, J. Terrier, S. Tshopp, M. Usel, D. Vaterlaus, J. de Werra, A. Weyeneth, C. Wicht, N. Wicky.

Nous sommes également très reconnaissantes envers les différentes fondations qui nous ont témoigné leur confiance en accordant une aide financière, sur projet, à nos usagers :

Aide financière de la Ville de Genève, Association amitié et solidarité, Association appui aux aînés, Bureau Central d'Aide Sociale, Fonds social de l'Hospice général, Fonds de Solidarité mère enfant, Fondation Hélène et Victor Barbour, Fondation Butin-Ponson-Robert, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation Gialdini, Chaîne du Bonheur, Œuvre Séraphique de charité de Soleure, Secours Suisse d'Hiver.

Nous adressons aussi nos vifs remerciements aux responsables, collaboratrices et collaborateurs des différents services qui ont contribué à la réussite de nos démarches.

Toute notre reconnaissance va également aux personnes qui nous ont fait don de vêtements en faveur de la boutique Les Fringantes.

Nous espérons ici n'avoir oublié personne

STRUCTURE

Association privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, SOS Femmes est subventionnée en partie par le Département de la Solidarité et de l'Emploi de l'État de Genève. Pour le solde, l'association fait appel au soutien des communes, fondations, entreprises et donateurs privés pour des dons ponctuels.

Le Comité 2011

La Présidence: M^{me} Martine CHAPONNIÈRE

Les membres: M^{mes} Arielle PAUNIER (jusqu'au 31.04.2011), Sylvie COHEN, Isabelle CSUPOR, Elisabeth GABUS, MM. Marcel FALLET, Pierre GRELLY, Dominic REICHEL

L'équipe comprend 5,4 postes équivalents plein temps, dont 0,75 poste financé par la Fondation Valeria Rossi di Montelera et 1,5 poste financé par le Fonds Chômage de la Ville de Genève. Ces temps de travail sont répartis entre 8 personnes (5 travailleuses sociales, une secrétaire, une responsable d'entreprise sociale, une couturière).

De plus, depuis cette année, l'association a engagé 6 postes en emplois de solidarité (Label Bobine, Les Fringantes) équivalant à 6,0 postes équivalant plein temps (1 secrétaire, 1 intendante, 3 couturières et 1 vendeuse).

Consultation

Anne GOEHNER PACHE (jusqu'au 31.05.2011), Lydia SCHNEIDER HAUSSER, Roxane AUBRY (depuis le 01.06.2011), Patricia DEVAUD (secrétaire, jusqu'au 31.10.2011), Delphine NAKOURI (secrétaire, depuis le 15.08.2011)

Les Fringantes

Marie-Jeanne BERTHET-LAPLACE, Anne-Rosalie BOURQUIN-BOURGEOIS, Lise PIGUET

Label Bobine

Yen Nhi NGUYEN, Paola MULONE

Emplois de Solidarité

Maria ARIAS, Bineta DIOP NDIAYE, Florencia LER GILLA, Joséphine OQUENDO, Souliya PEYSSON, Marie-Jo SARAIVA

SOS Femmes a également bénéficié de l'arrivée de trois stagiaires HETS-IES: Caroline Garot 3^e année, Séverine Fabbroni et Aurélie Peyer 2^{ème} année.

Nouveau site internet à visiter sans faute:

www.sosfemmes.ch

Fiduciaire Sandrine Meylan Lacra
Organe de contrôle Fiduciaire Anne Parini
Imprimerie FORNARA SA
Graphisme Simone Kaspar de Pont
..... Lafko Heufemann